

Groupements porcins. Une AOP en 2019 ?

Frédérique Le Gall

À l'heure où la Politique agricole commune veut redonner du pouvoir à la production organisée, les organisations bretonnes de producteurs de porc envisagent de se regrouper en AOP (association d'organisations de producteurs). La réflexion est lancée. En jouant collectif, l'objectif des éleveurs est double : défendre le prix du

porc et pouvoir prétendre à des financements publics, via la nouvelle PAC, pour moderniser les élevages par exemple ou améliorer le bien-être animal.

« Les producteurs sont très favorables à cette AOP et l'ensemble des Organisations de producteurs sont prêtes à travailler sur ce dossier. Et de leur côté, la Commission européenne et le ministère de l'Agriculture ont la volonté de nous accompagner », a indiqué, vendredi, à Rennes, Michel Bloch, pré-

sident de l'UGPVB (Union des groupements de producteurs de viande en Bretagne).

L'éleveur finistérien espère que la nouvelle structure sera mise en place au deuxième semestre 2019. Préalablement, le Comité régional porcine organisera en janvier « des travaux de réflexion sur les aspects fondamentaux de la mise en marché » en concertation avec le Marché du porc breton et avec la participation d'un conseil expert du commerce.